

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

85200 Fontenay-le-Comte

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



**INONDATION**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**REMONTÉE DE NAPPE**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**SÉISME**



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



**MOUVEMENTS DE TERRAIN**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES**



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



**RADON**



sur ma commune :

**FAIBLE**

## 4 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



**CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



**POLLUTION DES SOLS**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



RUPTURE DE BARRAGE

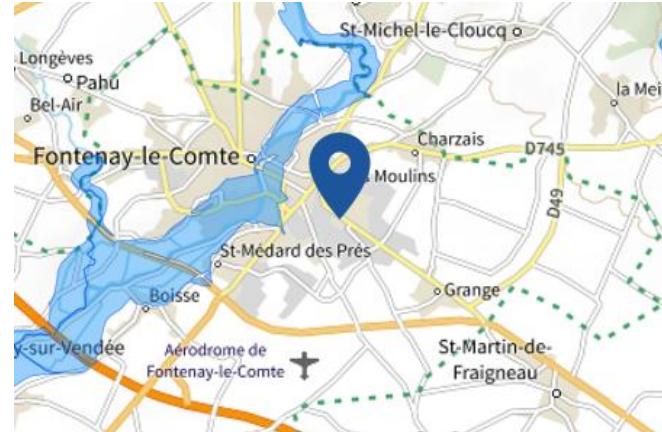
 sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Fontenay-le-comte

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



## Informations détaillées :



### PPRN : PPRI-Ville de Fontenay - MODIFIE

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI-Ville de Fontenay - MODIFIE a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 29/12/1997

Date d'approbation : 24/07/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

**Par une crue à débordement lent de cours d'eau**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### PPRN : PPRN-I - rivière Vendée - REVISION

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - rivière Vendée - REVISION a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 03/02/2025

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

**Par une crue à débordement lent de cours d'eau**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque d'inondation sur Fontenay-le-comte



## AZI : AZI Vendée

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## PAPI : PAPI complet rivière Vendée

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 86DREAL20130001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par submersion marine

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



## DDRM : DDRM85

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

## 10 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

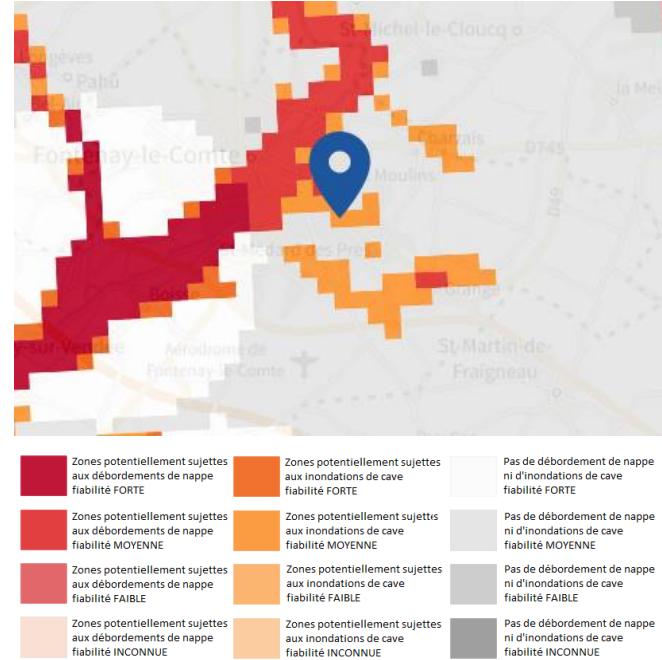
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Mouvement de Terrain	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE0000045A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/09/1999	26/02/2000
INTE9400642A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/08/1994	31/01/1995
INTE9300038A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/07/1992	27/02/1993
ECOA880100A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/06/1988	14/01/1989
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/06/1984	18/10/1984
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/06/1983	05/08/1983
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

# Risque de remontées de nappe sur Fontenay-le-comte

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



### PAPI : PAPI complet rivière Vendée

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 86DREAL20130001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

#### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par submersion marine

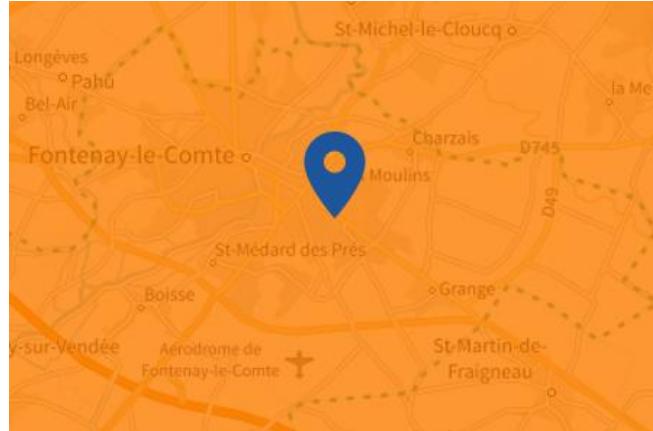
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risque de séisme sur Fontenay-le-comte

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM85

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

## 1 épisodes sismiques classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

## Risque de séisme sur Fontenay-le-comte

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2327460A	Secousse Sismique	16/06/2023	01/11/2023

# Risque de mouvements de terrain sur Fontenay-le-comte

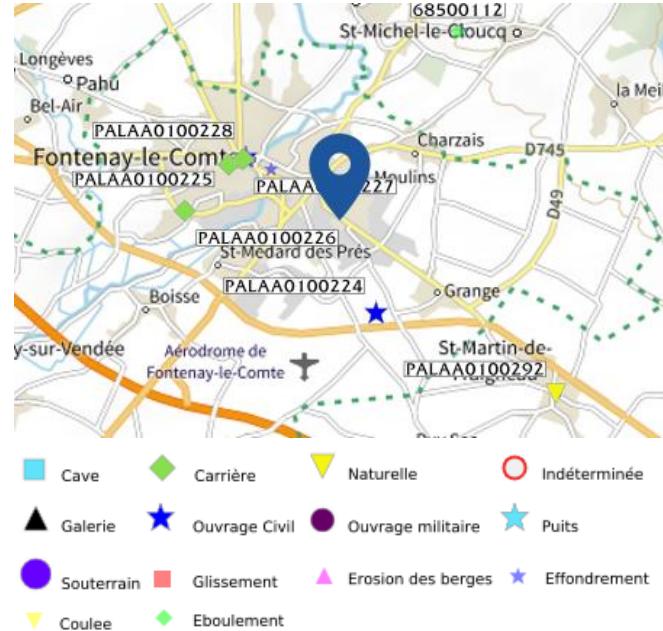
## Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

**DDRM : DDRM85**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

## Mouvement de terrain

## Tassements différentiel

### Affaissements et effondrements

## **2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :**

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Mouvement de Terrain	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

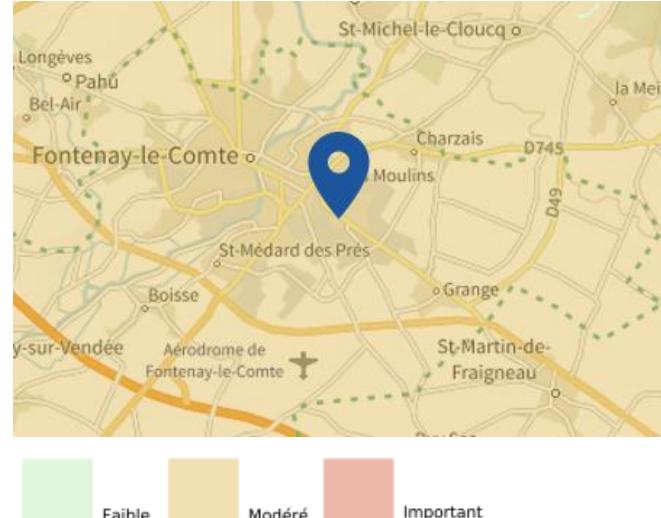
## Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Fontenay-le-comte

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 6 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

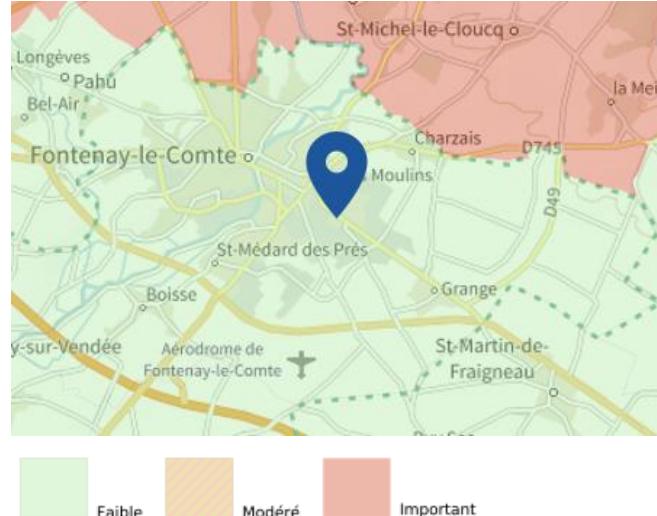
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2311008A	Sécheresse	01/04/2022	10/06/2023
IOME2218165A	Sécheresse	01/04/2021	26/07/2022
INTE1920338A	Sécheresse	01/01/2018	09/08/2019
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004
INTE9100354A	Sécheresse	01/05/1989	30/08/1991

# Risque radon sur Fontenay-le-comte

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Fontenay-le-comte

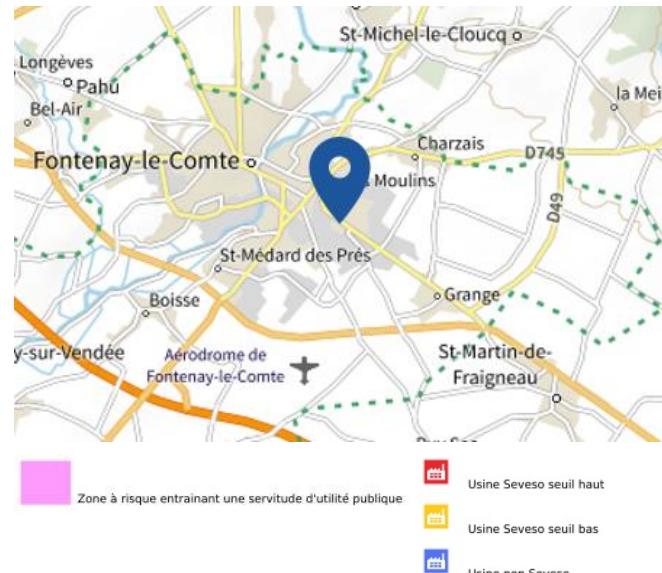
## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM85

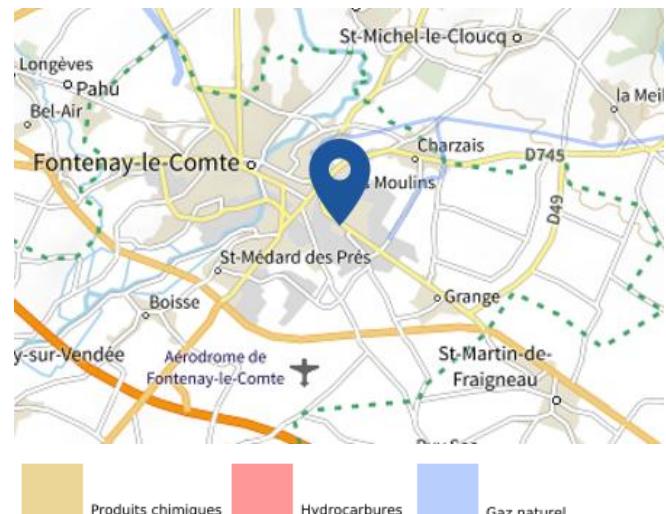
Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet de surpression
- Effet toxique
- Effet de projection

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Fontenay-le-comte

 Risque sur la commune CONCERNÉ

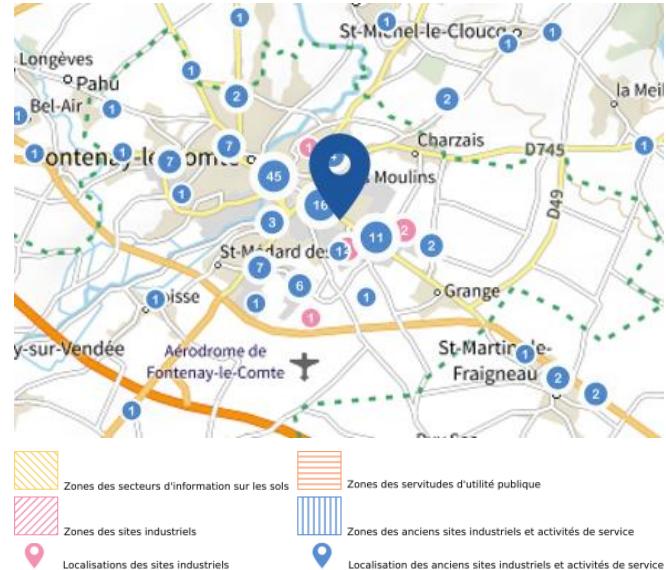
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Fontenay-le-comte

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

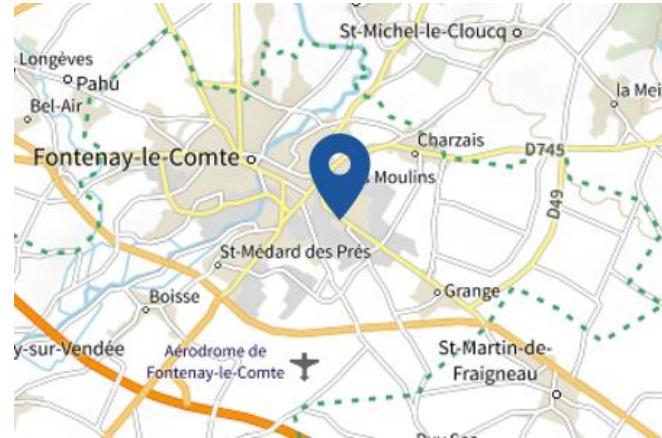
Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Risque rupture de barrage sur Fontenay-le-comte

## Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM85

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

## Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
68500113	Effondrement / Affaissement	Sous la ville ancienne

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

5 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PALAA0100224	ouvrage civil	La Michetterie
PALAA0100225	carrière	Rue Belesbat
PALAA0100226	carrière	Rue de la Grange Parenteau
PALAA0100227	carrière	Place du 137e RI
PALAA0100228	ouvrage civil	Crypte de l'Eglise-Notre-Dame

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000625101	SVR-SKF	En cours
SSP000833401	SNAM-ANTIPOL	En cours
SSP000620701	PROLIFER RECYCLING	En cours
SSP000600701	PLYSOROL	En cours
SSP000636301	Agence d'exploitation d'EDF / GDF (ex-USINE A GAZ)	En cours
SSP000600901	EX-SEITA	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

129 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4014002		Indéterminé	
SSP4014000	"DEMOLITION 2000"	Indéterminé	
SSP4013998		Indéterminé	
SSP4013997		Indéterminé	
SSP4013992	"CENTRE COMMERCIAL LECLERC"	Indéterminé	
SSP4013991		Indéterminé	
SSP4013990		Indéterminé	
SSP4013984		Indéterminé	
SSP4013983		Indéterminé	
SSP4013982		Indéterminé	
SSP4013981	"CENTRE COMMERCIAL"	En arrêt	
SSP4013979		Indéterminé	
SSP4013976		Indéterminé	
SSP4013974	"SCI LES CHAMPS MAROTS"	Indéterminé	
SSP4013972	"INTERMARCHE"	Indéterminé	
SSP4013970		Indéterminé	
SSP4013969		Indéterminé	
SSP4013966		Indéterminé	
SSP4013965		Indéterminé	
SSP4013962		Indéterminé	
SSP4013959	"GARAGE FILLON"	Indéterminé	
SSP4013955		Indéterminé	
SSP4013954	"PLYSOROL (SAS)"	Indéterminé	
SSP4013953		Indéterminé	
SSP4013951		Indéterminé	
SSP4013949	"SHELL"	Indéterminé	
SSP4012964	"STATION SERVICE CANON D'OR"	En arrêt	
SSP4012963	"CONCESSIONNAIRE PEUGEOT"	En arrêt	
SSP4012962		En arrêt	
SSP4012961		En arrêt	
SSP4012960		Indéterminé	
SSP4012959		Indéterminé	
SSP4012958		En arrêt	
SSP4012957	"AGENCE ZEBRE ET UNIC"	En arrêt	
SSP4012956		En arrêt	
SSP4012955	"GARAGE FIAT"	En arrêt	
SSP4012954		En arrêt	
SSP4012953		En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4012952		En arrêt	
SSP4012951	"IMPRIMERIE LUSSAUD"	Indéterminé	
SSP4012950		Indéterminé	
SSP4012949	"CYCLE ORIGAN"	En arrêt	
SSP4012948	"SCI LE VIGNEAU"	Indéterminé	
SSP4012947		En arrêt	
SSP4012946		Indéterminé	
SSP4012945	"GARAGE COUTURIER"	Indéterminé	
SSP4012944		Indéterminé	
SSP4012943		Indéterminé	
SSP4012942	"GARAGE FORD"	En arrêt	
SSP4012941		En arrêt	
SSP4012940	"GARAGE OPEL"	En arrêt	
SSP4012939		En arrêt	
SSP4012938		En arrêt	
SSP4012937		En arrêt	
SSP4012936		Indéterminé	
SSP4012935		En arrêt	
SSP4012934		En arrêt	
SSP4012604		En arrêt	
SSP4012354		En arrêt	
SSP4012353		Indéterminé	
SSP4012352		En arrêt	
SSP4012351		Indéterminé	
SSP4012350		Indéterminé	
SSP4012349		Indéterminé	
SSP4012348		Indéterminé	
SSP4012347	"IMPRIMERIE GIRAudeau"	Indéterminé	
SSP4012346		Indéterminé	
SSP4012345		Indéterminé	
SSP4012344		Indéterminé	
SSP4012343	"GARAGE MURS"	Indéterminé	
SSP4012342		En arrêt	
SSP4012341	"MONOPRIX"	Indéterminé	
SSP4012340		Indéterminé	
SSP4012339	"PRESSING PLUS"	Indéterminé	
SSP4012338		Indéterminé	
SSP4012337	"SCI SAINT MEDARD"	Indéterminé	
SSP4012275		En arrêt	
SSP4012274		En arrêt	
SSP4012273		En arrêt	
SSP4012253		Indéterminé	
SSP4012223		En arrêt	
SSP4012222		En arrêt	
SSP4011891		En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4011880		En arrêt	
SSP4011828		En arrêt	
SSP4011763	"GAME VERT"	Indéterminé	
SSP4011752	"L'ESSENTIEL"	En arrêt	
SSP4011734		Indéterminé	
SSP4011719		En arrêt	
SSP4011715	"GARAGE MURS"	En arrêt	
SSP4011707		Indéterminé	
SSP4011706		En arrêt	
SSP4011698	"STATION JAMIN"	En arrêt	
SSP4011610		En arrêt	
SSP4011609		En arrêt	
SSP4011608		En arrêt	
SSP4011607		En arrêt	
SSP4011606		En arrêt	
SSP4011605		En arrêt	
SSP4011604		En arrêt	
SSP4011603		En arrêt	
SSP4011600	"GARAGE DE LA POSTE"	En arrêt	
SSP4011581		En arrêt	
SSP4011322	"GARAGE RENAULT"	En arrêt	
SSP4011321		En arrêt	
SSP4011320		En arrêt	
SSP4011319		En arrêt	
SSP4011318		En arrêt	
SSP4011317		En arrêt	
SSP4011316		En arrêt	
SSP4011315		En arrêt	
SSP4011314	"GARAGE CITROEN"	En arrêt	
SSP4011313		En arrêt	
SSP4011312		En arrêt	
SSP4011311		En arrêt	
SSP4011310		En arrêt	
SSP4011309		En arrêt	
SSP4011308		En arrêt	
SSP4011307		En arrêt	
SSP4011306		En arrêt	
SSP4011305		En arrêt	
SSP4011304		En arrêt	
SSP4011303		Indéterminé	
SSP4011302		En arrêt	
SSP4011301		En arrêt	
SSP4011300		En arrêt	
SSP4011299		En arrêt	
SSP4011298		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP590622	DEME Gérard	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT,** évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

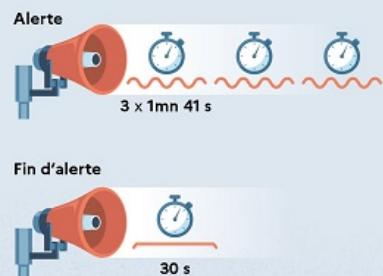
# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

## Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement

- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



## En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



## Jusqu'à la fin de l'alerte



- RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



- ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



- RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



- NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)